

INFORMATION

FRAIS SCOLAIRES 2019-2020

Prévisions tarifaires

A ce jour, la région Nouvelle-Aquitaine ne nous a pas communiqué d'informations concernant l'évolution des tarifs de pension et demi-pension pour l'année civile. Nous maintenons donc les tarifs actuels jusqu'à nouvel ordre.

	Demi-pension - 4 jours	Demi-pension - 5 jours	Internat
Année	410€	515€	1428€
Septembre – décembre 2019	167.66€	210.42€	578.32€
Janvier – Mars 2020	138.48€	174.05€	485.53€
Avril – Juillet 2020	103.86€	130.53€	364.15€

Modalités du prélèvement automatique

Si vous avez choisi de régler les frais scolaires par prélèvement automatique (voir « **Fiche comptable** »), la cité scolaire Jean Moulin vous propose une mensualisation sur 9 mois selon l'échéancier suivant :

Date du prélèvement	Montant maximal prélevé		
	Demi-pension – 4j	Demi-pension - 5j	Internat
05 octobre 2019	60	75	200
06 novembre 2019	60	75	200
	Pas de prélèvement en décembre		
07 janvier 2020	AJUSTEMENT T1 *		
06 février 2020	45	60	165
06 mars 2020	45	60	165
05 avril 2020	AJUSTEMENT T2 *		
06 mai 2020	35	45	125
06 juin 2020	35	45	125
05 juillet 2020	AJUSTEMENT T3 *		

* Le montant des prélèvements est ajusté à chaque fin de trimestre en fonction du montant exact à régler.

! Attention ! Si votre enfant est bénéficiaire d'une bourse nationale, nous vous demandons de bien vouloir régler par chèque, virement ou espèces.

Le Service Gestion